

BLV Mag

n° 251

Octobre 2026



DOSSIER

**À LA DÉCOUVERTE
DE NOS VILLES JUMELLES**

Sommaire

- 4 La rétro du mois**
Les temps forts en images
- 5 L'agenda**
Les prochains rendez-vous à retenir
- 6 Le dossier**
À la découverte de nos villes jumelles
- 10 La Ville s'engage**
pour la sécurité des tout-petits
- 11 La vie d'asso**
Plumes et Palettes
- 12 Le portrait**
Marie Ange Lebrat
- 14 Les tribunes**
Libre expression
- 15 L'état-civil et les brèves**



La passerelle aux couleurs d'Octobre rose

La passerelle de l'Île-parc Girodet s'est illuminée aux couleurs d'Octobre rose jusqu'à la fin du mois d'octobre. Cette campagne annuelle vise à sensibiliser à la prévention du cancer du sein et à encourager le plus grand nombre de femmes et d'hommes à se faire dépister.

Le dessin de l'actu

Nos villes jumelles d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne et d'Arménie



Entre nous...

“ Le jumelage : une ouverture sur l'Europe et le monde ”



Marlène Mourier
Maire de Bourg-lès-Valence

Nos jumelages portent en eux bien plus que de simples accords entre des villes : ils incarnent des liens entre des femmes et des hommes, des cultures et des générations. Ils nous invitent à aller à la rencontre de l'autre, à partager notre histoire, nos traditions respectives et à mieux comprendre ce qui nous rapproche, au-delà des frontières.

C'est cette conviction qui anime la municipalité dans sa volonté de faire vivre et de développer les relations d'amitié qui lient Bourg-lès-Valence à des communes étrangères. Avec les récents jumelages noués avec Teruel, en Espagne, et Orbassano, en Italie, notre ville poursuit son ouverture à l'international, tout en continuant à faire vivre les liens historiques qui l'unissent déjà à ses villes jumelles d'Ebersbach an der Fils et Ebersbach Neugersdorf en Allemagne et de Talin en Arménie.

Cette dynamique repose notamment sur l'engagement des bénévoles de l'association Bourg-lès-Valence Jumelages, que je tiens à remercier chaleureusement. Grâce à leur énergie et à leur enthousiasme, les échanges se multiplient, les projets prennent forme et de nouvelles rencontres deviennent possibles.

Faire vivre notre jumelage, c'est cultiver l'amitié, la curiosité et la solidarité. C'est aussi transmettre aux générations futures le goût de la découverte, la pratique des langues étrangères et le sens du dialogue entre les peuples.

Je vous souhaite une très belle découverte de ce magazine consacré à ces liens précieux qui contribuent à faire de Bourg-lès-Valence une ville ouverte sur l'Europe et sur le monde.



BLV Mag • Directrice de la publication : Marlène Mourier • Direction de la communication : Cédric Laurent • Maquette et mise en page : Agence Giesbert & Mandin • Crédit photos : Yannis Buliard, Michel Fabrol, Cédric Laurent, Solène Vigouroux • Impression : Despesse Imprimerie • Tirage : 10500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables PEFC • Dépôt légal : à parution • Date de parution : Octobre 2026 • Distribution : Distribal.

La rétro du mois — Les temps forts en images



26 août – Rencontre avec Hélène Berne à l'occasion de son 103^e anniversaire



31 août – 82^e anniversaire de la Libération de Bourg-lès-Valence



1er septembre – Rentrée scolaire en présence de Nathalie Kuehn, Directrice académique des services de l'éducation nationale de la Drôme et de Jean-Loup Navet, Inspecteur de l'Education nationale



6 septembre – Forum des associations et des bénévoles



24 septembre – Renouvellement de la Charte de bénévolat des Dames de cœur



3 octobre – Inauguration du square René Perriolat

L'agenda — Les prochains rendez-vous à retenir



Maison du Pouvoir d'Achat
aux horaires d'ouverture de la mairie
(sauf le jeudi après-midi) ou par tél. :
06 09 67 92 96

Venez bénéficier des offres négociées à tarif préférentiel par la municipalité : mutuelle santé, assurance habitation, alarme individuelle, assurance animale, fioul, bois de chauffage...



Visite guidée de la Cartoucherie
Organisée par le service patrimoine pays d'art et d'histoire de Valence Romans Agglo
Mercredi 28 octobre – 14h30

Infos et réservation : 04 75 79 20 86
www.valenceromansagglo.fr



Exposition des peintures de Patrick Clichy
Du lundi 2 au vendredi 27 novembre

Salle des mariages - mairie



Humour – Alex Vizorek
Mardi 3 novembre – 20h

Théâtre le Rhône
Plus d'infos : www.theatre-le-rhone.com



Cérémonie des nouveaux arrivants
Samedi 7 novembre à 11h
Salle des mariages – mairie

Inscription :
invitation@bourg-les-valence.fr
(une invitation officielle vous sera ensuite adressée)



Salon de l'Artisanat
avec des exposants bourcains
Samedi 21 et dimanche 22 novembre

Stade Pompidou – Valence

Bourg-lès-Valence, ville ouverte sur le monde

Depuis le premier accord de jumelage signé il y a plus de 40 ans avec la commune allemande d'Ebersbach an der Fils, Bourg-lès-Valence n'a eu de cesse de développer ses liens d'amitié avec des villes étrangères. En 2023, la création d'une nouvelle association dédiée aux villes européennes, Bourg-lès-Valence Jumelages, a donné un nouvel élan aux actions en matière de relations internationales, avec pas moins de deux nouveaux accords de jumelage signés au cours des derniers mois. Tour d'horizon des différents partenariats et des principaux projets en cours



Accueil de Manuela Raichle, Maire d'Ebersbach an der Fils, et de sa délégation, lors du Village de Noël 2025

Avec l'Allemagne, une relation qui dure depuis plus de 40 ans

Ebersbach an der Fils,
ville jumelle depuis 1980

Ebersbach Neugersdorf,
ville jumelle depuis 1990

Les liens d'amitié avec ces deux communes situées respectivement dans les Land du Bade-Wurtemberg et de Saxe se perpétuent depuis maintenant plusieurs décennies. Dernièrement, une délégation d'Ebersbach an der Fils a ainsi été accueillie à Bourg-lès-Valence lors du dernier Village de Noël. En décembre 2026, ce sera au tour d'une délégation d'Ebersbach-Neugersdorf de venir partager ce rendez-vous festif. Ces relations s'étendent aussi aux jeunes générations, notamment grâce aux échanges scolaires noués depuis de nombreuses années entre Ebersbach an der Fils et le lycée agricole du Valentin.

En 2027, l'Allemagne sera le pays mis à l'honneur par l'association Bourg-lès-Valence Jumelages, qui proposera des conférences et des rencontres pour faire découvrir la culture de nos voisins d'outre-Rhin et renforcer les liens entre nos villes. Une délégation bourcaine se rendra également en Allemagne en décembre 2027 afin de préparer un voyage plus important, ouvert aux adhérents de l'association, prévu en 2028.



Accueil de Madame le Maire et sa délégation par Tavros Sapeyan, Maire de Talin, lors d'un déplacement en Arménie en juin 2025



Une amitié franco-arménienne sous le signe de la coopération et de la solidarité

Talin, ville jumelle depuis 2004

Le partenariat avec cette ville d'environ 6 000 habitants se concrétise notamment par le soutien au Centre de la Francophonie, créé en 2013 et aujourd'hui baptisé du nom de l'ancien Maire, Bernard Piras, qui accueille une soixantaine d'élèves et bénéficie du financement municipal d'un professeur de français. Des réflexions sont en cours afin d'organiser des échanges scolaires et accueillir dès 2027 à Bourg-lès-Valence des élèves de Talin.

Dans un pays profondément marqué par les conflits, cette relation revêt également une dimension solidaire particulière, avec l'envoi de plusieurs containers de matériel de première nécessité durant la guerre, ainsi que le parrainage par la Ville de Ludwig Mkrtchyan, prisonnier de guerre arménien détenu en Azerbaïdjan.



« Notre engagement en matière de jumelage traduit la volonté de notre ville de s'ouvrir, de tisser des liens durables avec d'autres territoires et de faire vivre concrètement les valeurs d'amitié, de dialogue et de coopération. »

Robert Tafankejian, Adjoint au Maire délégué aux relations internationales, à la coopération pour l'Arménie et à la Francophonie.

Le dossier – À la découverte de nos villes jumelles



Signature officielle de l'accord de jumelage avec Orbassano en août 2025, en présence de Madame le Maire Cinzia Bosso et d'Eugenio Gambetta, Président du Conseil municipal.

Par-delà les Alpes, des liens noués avec l'Italie

Orbassano, ville jumelle depuis 2025

Commune du Piémont située près de Turin, Orbassano compte un peu plus de 22 000 habitants et se trouve à seulement 335 km de Bourg-lès-Valence. Ville dynamique sur le plan économique, pittoresque et riche en histoire, avec son château du XIVe siècle et une variété d'activités culturelles et de loisirs, Orbassano dispose d'une vie associative importante et compte de nombreux établissements d'enseignement dont un centre universitaire, rattaché à l'Université de Turin.

Après un premier déplacement à l'été 2025 pour signer officiellement l'accord de jumelage côté italien, Madame le Maire s'est rendue une nouvelle fois à Orbassano en ce mois d'octobre à l'occasion des fêtes du Sedano Rosso, festivités emblématiques de la commune mettant à l'honneur le céleri rouge, spécialité locale.

Une ouverture internationale ancrée dans la ville

Afin d'améliorer la visibilité des partenariats internationaux noués par la Ville, des panneaux ont été installés aux différentes entrées de Bourg-lès-Valence, présentant nos villes jumelles.

Dans le même esprit, les drapeaux de nos pays amis ont été installés au rond-point des Quatre Vents, au nord de l'avenue de Lyon. Ils constituent un autre symbole fort qui confèrent une présence concrète à nos partenariats et permettent à chacun de visualiser les liens qui unissent Bourg-lès-Valence à ses villes jumelles.



Signature officielle de l'accord de jumelage avec Teruel, aux côtés d'Emma Buj, Maire et Sénatrice de Teruel, en avril 2026

Espagne : un partenariat naissant et déjà des projets communs

Teruel, ville jumelle depuis 2026

Située dans la région d'Aragon, cette commune d'environ 31 000 habitants partage avec notre ville plusieurs points communs : une agriculture et une industrie agroalimentaire importantes, un patrimoine historique remarquable, mais aussi un pôle spécialisé dans l'audiovisuel. Son architecture mudéjare, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO et ses célèbres fêtes médiévales témoignent également de la richesse de son patrimoine culturel.

Cette relation d'amitié récente se traduit déjà par des projets concrets, notamment dans les domaines de l'éducation et de l'agriculture. Un partenariat a été engagé entre le lycée agricole du Valentin et l'institut agricole et environnemental San Blas, avec la volonté d'organiser des échanges scolaires. Des contacts ont également été noués avec une entreprise locale spécialisée dans le séchage du jambon, produit emblématique de la région, afin d'envisager des stages pour des élèves et étudiants. À travers ces échanges scolaires, culturels et professionnels, Bourg-lès-Valence et Teruel posent les bases d'une relation durable, tournée vers la découverte mutuelle, la jeunesse et le partage des savoir-faire.

Une délégation officielle de Teruel devrait être accueillie à Bourg-lès-Valence au cours de l'année 2027 afin de signer officiellement l'accord de jumelage, après une première signature côté espagnol au mois d'avril dernier. Également, en février prochain, une délégation bourcaine se rendra à Teruel pour assister aux fêtes médiévales de Los amantes, emblématiques de la ville.



« Au-delà des frontières, les jumelages rapprochent avant tout les peuples. En favorisant les rencontres entre habitants, les échanges culturels et les projets communs, nous faisons grandir une amitié qui se construit dans la durée et se transmet aux générations futures. »

Danièle Payan, Adjointe au Maire déléguée au jumelage avec les villes européennes

La Ville s'engage — pour la sécurité des tout-petits



Des aires de jeux rinnovées, pour s'amuser en toute sécurité

En 2026, la Ville a investi plus de 127 000 € dans la rénovation et la mise aux normes de huit aires de jeux de la commune. Ces travaux comprennent par exemple le remplacement de sols et la modernisation des équipements, afin d'offrir aux enfants des espaces de jeux plus sûrs et plus agréables.

Parmi les aménagements réalisés figurent notamment l'installation de nouvelles structures au parc Gaston Emery, quartier des Bruyères (prochainement complétées d'une nouvelle balançoire), et sur l'aire de jeux de la rue Hippolyte Fizeau, quartier Bellevue. Ces nouveaux équipements contribuent à renouveler les espaces de loisirs de proximité et à proposer aux familles des lieux adaptés aux besoins des plus jeunes.

La sécurité des usagers, et tout particulièrement celle des enfants, demeure une priorité pour la municipalité. À ce titre, la Ville met en place un dispositif afin d'assurer des contrôles réguliers des 32 aires de jeux existantes, permettant de veiller au bon état des installations et à la sécurité des équipements. Un suivi indispensable pour que chacun puisse profiter pleinement de ces espaces de détente et de convivialité.



La vie d'asso — Plumes et Palettes



Quand les artistes s'unissent pour partager leur passion et leur savoir-faire

Une nouvelle association a vu récemment le jour à Bourg-lès-Valence avec une belle ambition : faire découvrir les arts et donner à chacun l'occasion d'exprimer sa créativité. Créée à l'initiative de Carole Guénault, plasticienne, "Plumes et Palettes" réunit aujourd'hui quatre artistes professionnels aux univers complémentaires : Laetitia Lussac, autrice, Hugo Favre, comédien, improvisateur et illustrateur, Franck Prideau, sculpteur, et Carole Guénault.

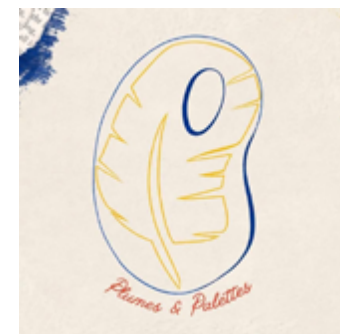
Arts visuels, littérature, théâtre, improvisation... l'association souhaite créer des passerelles entre différentes disciplines et proposer des ateliers accessibles à tous, aux adultes comme aux plus jeunes, dès l'âge de 6 ans. L'objectif : transmettre des savoir-faire, éveiller la curiosité, encourager l'expression personnelle et favoriser les rencontres entre les générations.

Parmi les projets imaginés par le collectif figure notamment un « escape art game », une expérience originale qui mêle arts visuels, écriture et arts scéniques. Les participants sont invités à entrer dans la peau d'un artiste ou d'un personnage et à expérimenter, de manière ludique, les différentes étapes du processus de création.

"Plumes et Palettes" souhaite également aller à la rencontre du public en organisant des expositions dans des lieux atypiques et en développant de nouveaux projets avec des artistes du territoire. Une belle initiative qui contribue à faire vivre la création artistique locale et à rendre l'art accessible au plus grand nombre.

Plus d'infos auprès de Carole Guénault :

- 06 30 75 09 08
- plumesetpalettes@tutamail.com





« J’aime les défis et surtout les projets qui rassemblent »

En 2023, la Ville a souhaité faire évoluer les actions menées en matière de jumelage avec la création d’une nouvelle association, Bourg-lès-Valence Jumelages, placée sous l’égide de Valence Romans Tourisme et consacrée aux relations avec les villes jumelles européennes. D’abord investie comme Chargée des relations internationales, Marie Ange Lebrat en est devenue la Présidente en 2025. À l’origine des récents accords de jumelages avec les communes de Teruel en Espagne et d’Orbassano, en Italie, elle entend faire de cette ouverture européenne une véritable aventure humaine, fondée sur la rencontre et le partage.

Forte de son expérience associative, notamment à travers la création du Cercle de Réflexion FAM en 1997, Marie Ange Lebrat s’est attachée à donner un nouvel élan à l’association, qui compte aujourd’hui 110 adhérents. « Je crois beaucoup à la force du collectif. Je ne voulais pas être seule à porter l’association. » Elle s’appuie sur des bénévoles mobilisés en équipes autour des différents pays et projets, permettant à chacun de s’impliquer selon ses envies et ses disponibilités.

Une association ouverte à tous

Voyages, rencontres avec les délégations, conférences, moments conviviaux, participation à l’organisation... Chacun peut trouver sa place au sein de Bourg-lès-Valence Jumelages. « Notre association n’est pas réservée aux personnes qui connaissent déjà l’Europe, parlent une langue étrangère ou ont l’habitude de voyager. Tout le monde peut y participer. »

Pour Marie Ange Lebrat, le jumelage doit avant tout favoriser les rencontres entre les habitants, au-delà des seuls échanges institutionnels. « On ne découvre pas seulement une ville ou un pays : on rencontre ses habitants, on échange avec eux, on partage des moments de vie. Et souvent, ce sont ces rencontres qui restent les plus beaux souvenirs. »

Cette volonté d’ouverture se traduit aussi par des initiatives destinées à faire connaître les villes jumelles à l’ensemble des Bourcains : chaque année, l’association met ainsi un pays à l’honneur à travers des conférences et des événements permettant d’en découvrir l’histoire et la culture.

Faire vivre le lien dans la durée

Après avoir contribué à nouer les partenariats avec Teruel et Orbassano, Marie Ange Lebrat souhaite poursuivre cette dynamique, alors que de nouveaux projets de jumelage sont en cours. Elle entend également développer les échanges scolaires, culturels et sportifs et donner davantage de place aux jeunes, pour leur permettre de découvrir d’autres cultures et de construire des relations durables.

Pour elle, l’essentiel est de faire grandir une dynamique collective et de donner envie au plus grand nombre de s’engager. « J’aime les défis et surtout les projets qui rassemblent. » Une philosophie qui résume son engagement : faire du jumelage une invitation à découvrir d’autres cultures, mais aussi une occasion de favoriser le rapprochement des individus.

Pour adhérer à l’association ou en savoir plus : blv.jumelages@gmail.com



Expression du groupe majoritaire "GARDONS LE CAP !"

Projet de logements de haut standing au nord de l'Île-parc Girodet, au cœur d'un site exceptionnel

Afin de maîtriser le foncier des terrains situés au nord de l'Île-parc Girodet et éviter des projets de construction de logements ou d'activités susceptibles de dévaloriser ou de dénaturer ce lieu de détente et de nature privilégié, la Ville a créé en 2024 une Orientation d'Aménagement Programmée en vue de réaliser une opération immobilière de haut standing.

Avec l'acquisition d'une nouvelle parcelle, la Ville poursuit sa démarche de maîtrise foncière. Notre ambition : concevoir des logements de qualité, harmonieusement intégrés dans un cadre paysager soigné et dotée d'une architecture respectueuse de l'environnement.

Autrefois laissés à l'abandon et occupés illégalement pendant des années par des gens du voyages dont Madame le Maire a obtenu le départ avec force et volonté dès son arrivée à la tête de la Ville, ces terrains méritent aujourd'hui un projet à la hauteur de ce site exceptionnel qu'est devenue l'Île-parc Girodet.

Les questions de circulation et de sécurité routière seront naturellement prises en compte dans l'élaboration du projet.

Loin d'une bétonisation, la réflexion ne fait que commencer, son aboutissement contribuera à renforcer l'attractivité et la transformation de Bourg-lès-Valence.

Marlène Mourier - Aurélien Esprit - Eliane Guillon - Florian Reverdy – Nathalie Jeany - Grégoire Robert Tavankejian – Sylvie Gharibian – Stéphane Teychonneau - Danièle Payan – Vincent Fugier – Camille Paoli - Mamadou Diallo – Maëli Dufresne - Tanguy Gerland – Célia Mangold – Benjamin Fraisse - Chantal Billiet - Paolino Tola - Rachel Vaque – William Rouchouze - Nancy Guiboud – Wahid Hamadouche - Martine Imbert – Rosaline Aslanian-Habrard – Stéphane Djendoyan

Expression du groupe d'Opposition "AGIR POUR BOURG-LÈS-VALENCE "

Non à la bétonisation des Berges du Rhône. Protégeons notre cadre de vie !

Lors du conseil municipal du 28 septembre, le Maire a fait valider l'achat par la commune d'une parcelle de terrain sur les berges du Rhône, pour 200 000 euros, en vue d'y construire des immeubles. Une opération qui porte sur l'aménagement de plus d'un hectare.

Depuis le début de ce projet, nous ne partageons pas la vision du Maire de bétonner les berges du Rhône. C'est un non-sens historique.

Nous nous sommes opposés à la modification du PLU qui rend les berges du Rhône constructibles.

Nous défendons, au contraire, la protection des berges et du cadre vie.

Face au dérèglement climatique, dont nous avons pu mesurer les graves effets durant cet été, il est en effet fondamental de préserver l'environnement et la végétation.

Par ailleurs, nous ne cessons d'alerter la ville sur la dangerosité de l'ex Nationale 7.

Wilfrid Pailhès – Christiane Ranc – Frédéric Tremblay – Maria Carlomagno – Denis Cluzel – Marie-Hélène Miramont – Bruno Roux – Valérie Bellemin

Dangerosité de ce carrefour qui connaît déjà des accidents.
Dangerosité, qui deviendra quotidienne, pour les futurs habitants qui devront traverser cette route.
Nous pensons qu'il ne faut surtout pas augmenter le flux des véhicules dans ce secteur.
Les berges du Rhône doivent être protégées.



Hommage à Josiane Chaponneau

Disparue le 21 septembre dernier à l'âge de 87 ans, Josiane Chaponneau a été Conseillère municipale déléguée au handicap et aux personnes âgées sous le mandat de Bernard Piras. Un engagement qui témoignait de son tempérament profondément humain, fondé sur l'écoute, la proximité et la solidarité, qu'elle a perpétué par la suite au sein du monde associatif. À l'ensemble de sa famille et de ses proches, l'équipe municipale adresse ses plus sincères condoléances.



Dominique Guilloud décorée de l'Ordre National du Mérite

L'équipe municipale tient à féliciter Dominique Guilloud, qui s'est vue remettre la croix de chevalier de l'Ordre National du Mérite par Monsieur Didier Fabre, Président du comité de Valence de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, en reconnaissance de plus de vingt années d'engagement comme secrétaire et porte-drapeau du comité du Souvenir Français de Bourg-lès-Valence. La cérémonie s'est déroulée en salle des mariages de l'Hôtel de Ville, en présence de nombreux invités. La municipalité remercie également l'ensemble des porte-drapeaux engagés dans la vie patriotique de la commune.

Réglementation sur les clôtures

Conformément à la délibération du 10 juillet 2009, il est rappelé que les travaux de clôture en limite du domaine public et entre limites séparatives, qu'il s'agisse d'une création, d'un rehaussement ou d'une remise en état (enduit, peinture...), doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux à déposer auprès du service urbanisme de la commune.

Les travaux réalisés sans autorisation peuvent faire l'objet d'un procès-verbal d'infraction tel que défini à l'article L.480-1 du code de l'urbanisme. L'article L.480-4 du code de l'urbanisme définit les peines encourues en cas de réalisation de travaux sans autorisation, à savoir une amende pouvant atteindre 300 000€ et une peine d'emprisonnement en cas de récidive.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous rapprocher du service urbanisme : 04 75 79 45 60 – accueil.dau@bourg-les-valence.fr

État civil

NAISSANCES

Polly Graux Rose Dalbousière Nour Dalhoumi	Chahine Dalhoumi Aria Fabi Angela Macarry	Léonie Bordas Maya Masse Anes Sahli
--	---	---

DÉCÈS

Adolphe Canivet Jeanne Claret Monique Montaner Maryse Alessio Michel Gauquelin Adrienne Gonzalez Hélène Marion Louissette Jolland Françoise Stephan Renée Abattu	Jacky Drac Roland Darlet Benoît Valette Marie Fleury André Mermet Régine Vialle Dominique Fillion Bruno Dewilde René Albasini Marie-Thérèse Decreux	Jacques Bakkalian Jacques Mondini Jean-Pierre Charpenay Nicole Décote Monique Boveil Christian Buisson Fabien Garnier Touch Nhem Jacky Fasy Annik Vincent	Alain Chapelle Jean Iniesta Noëlle Roy Valéria Gero Lionel Pokora Malika Baz Raymonde Tchouprikoff Jacqueline Christel Mama Ben El Had
---	--	--	--

MARIAGES

Kaïs Abani / Clara Bouvet Hamza El Moussaoui / Jessica Pignon Timothé Lesage / Ludivine Léviex Christopher Poponne / Fanny Martin Pierre-Yves Gianetta / Valérie Gomez-Ortiz Huseyin Batur / Rachel Bonneau	Quentin Chizat / Léonie Carisey Saro Bertzian / Tatiana Vargas Roch-Enguerrand Deslypper / Sarah Gilbert Avicenne Laidaoui / Sofia Herzi Mathieu Truc / Loucia Valladares
--	---

PARRAINAGES

Tom Planet	Marius Giannini
------------	-----------------



VOUS ÊTES NOUVEL ARRIVANT À BOURG-LÈS-VALENCE ?

FAITES-VOUS CONNAÎTRE
invitation@bourg-les-valence.fr

Vous recevrez une invitation pour
la **cérémonie des nouveaux arrivants**

